



Centre commercial TANA WATERFRONT  
Ambodivona - Antananarivo 101 – BP. 1677  
Tél : 22 637 50  
Email : caremad@dts.mg

**PROJET DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS  
D'ACCOMPAGNEMENT DU VOLET ROUTIER  
ET RÉALISATION DE VOIRIES CONNEXES**

**Projet 8 MAG045**

**Désenclavement de la région SAVA**

***OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE***

**Janvier 2003**

# I. CONTEXTE

## 1.1. Présentation

Organisation Non Gouvernementale œuvrant dans le développement, Care International est implantée à Madagascar depuis plus de 10 ans et travaille dans la région Sava, à Antalaha depuis Octobre 93 (Projet de Conservation et de Développement Intégré à Masoala). De nombreuses études y ont été réalisées concernant la vulnérabilité et les freins au développement et il apparaît clairement que l'enclavement et les difficultés de transport des produits et des personnes constituent dans beaucoup de cas un obstacle majeur.

CARE intervient fréquemment dans des projets d'urgence post-cyclonique et a réhabilité dans ce cadre près de 2000 km de pistes rurales et Routes d'Intérêt Provincial, depuis 94, sur la côte Est de Madagascar. L'approche adoptée pour ce type d'intervention est une approche HIMO le plus souvent sous la forme FFW (Food for Work) mais parfois aussi en CFW (Cash for Work). Récemment l'un des projets d'urgence entrepris dans la région de Tamatave a permis de faire travailler environ 6 000 personnes durant plus de 3 mois.

L'intérêt de ce type de projet est triple : d'abord il permet de créer des emplois pour des populations en situation de détresse ou d'extrême vulnérabilité, ensuite il permet de réhabiliter des pistes à un coût inférieur à celui d'une entreprise tout en maintenant une qualité équivalente, enfin il permet une appropriation réelle de la piste par une population qui a transpiré pour l'obtenir et qui a acquis les compétences nécessaires à son entretien.

Enfin, par son approche d'ONG implantée dans 70 pays et depuis plus de 50 ans, CARE a été une des ONGs pionnières des approches participatives et experte en dynamisation communautaire tant en milieu urbain que rural. Les expériences acquises à Madagascar portent sur la mobilisation sociale, la sensibilisation, la structuration communautaire, l'analyse participative de situation, l'élaboration de Plan de Développement de Quartier, le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des structures locales, et la mise en œuvre de projets communautaires. Cet acquis permet d'obtenir l'adhésion des populations ainsi que des autorités locales quel que soit le domaine d'intervention.

Une intervention prévue sur une durée 30 mois devrait permettre non seulement de réaliser des travaux de qualité en formant un nombre important d'intervenants privés et publics, mais aussi de mettre en place un ensemble de mesures sociales d'accompagnement et d'assurer une prise en charge durable de l'entretien des pistes par les communes. Enfin, un partenariat réel pourra être établi avec les représentants locaux des Travaux Publics.

## 1.2. Logique économique

La région de la Sava est une des régions à fort potentiel économique de Madagascar. Ce potentiel repose sur les cultures de rente, en particulier celle de la vanille.

Les efforts consentis depuis 98 par l'Union Européenne dans cette région en faveur de la réhabilitation du réseau routier ont permis de rétablir les voies essentielles de communication et cet objectif sera complètement atteint lorsque les travaux de la RN 5A seront achevés.

Cependant, ce réseau primaire, aussi indispensable soit-il, ne permet pas à l'ensemble de la population et des produits de circuler librement. Nombreux sont encore les chefs-lieux de commune qui ne peuvent être atteints qu'en saison sèche ou les vallées enclavées entre les montagnes d'où les malades ne peuvent être évacués qu'en « filanjana ».

Le paysannat malgache est peu stimulé à produire plus car souvent il ne peut pas évacuer ses excédents s'il en a.

Sans prétendre aménager l'ensemble du réseau régional mais au-delà des routes nationales bitumées, il existe un nombre important de routes d'intérêt régional, voire provincial et de pistes communales qui peuvent être réhabilitées et permettraient alors aux produits de sortir plus facilement des zones de production.

### **1.2.1. Sélection des axes**

Depuis de nombreuses années, par manque de moyens et de volonté politique, l'entretien des axes secondaires a été largement négligé. Il faut aussi prendre en considération les aléas climatiques qui n'épargnent pas ces régions et soumettent les infrastructures à rude épreuve.

Etant donné le coût général relativement élevé de ces réhabilitations, il paraît important de tout mettre en œuvre pour que de sérieuses mesures d'entretien soient mises en place au niveau des communes bénéficiaires. Le Fonds d'entretien routier pourra sans doute à terme apporter une solution financière, mais avant qu'il ne soit suffisant pour toutes les communes, une sévère compétition va s'engager entre celles-ci. Un important travail de fond a été réalisé par le PTMR dans l'identification des axes prioritaires par Province et les recommandations des différents ateliers peuvent servir de base à la sélection régionale mais il est temps pour les responsables élus comme pour les différents acteurs économiques et groupements de producteurs locaux d'engager un processus de concertation et de prioriser eux-mêmes les axes économiques les plus importants de leur région. Ceci requiert à la fois des principes de sélection clairs et connus, un important travail technique d'étude préalable et une approche qui n'exclue aucun acteur afin que les décisions soient ensuite acceptées par tous.

Le principe de « contribution préalable » sous forme de travaux de débroussaillage et curage avant sélection des communes bénéficiaires sera retenu.

### **1.2.2. Culture de l'entretien**

On reproche souvent aux communes de ne pas suffisamment prendre en charge l'entretien de leurs pistes, mais dans la plupart des cas, même si elles en ont les moyens, beaucoup n'ont pas les capacités techniques pour déterminer quand et quel type d'entretien est nécessaire. Beaucoup de responsables ignorent qu'ils pourraient entreprendre des entretiens courants sans forcément recourir à de grandes entreprises. Le principe simple de brigades de cantonniers constitue un excellent moyen, tant en milieu urbain que rural, de résoudre immédiatement les petits problèmes et de prendre rapidement conscience des gros. Un important travail de sensibilisation et formation au niveau des maîtres d'ouvrages est ici nécessaire.

Par ailleurs, le tissu local de PME est encore embryonnaire et l'entretien routier reste l'apanage de quelques grandes entreprises mécanisées et hors de portée des maigres budgets des communes rurales. Une fois démontrée, l'efficacité du système à Haute Intensité de Main d'œuvre au moins pour les chaussées, les communes pourront faire appel à des PME locales pour les entretiens courants à moindre frais et ainsi prolonger considérablement la durée de vie de leurs pistes. Seuls certains ouvrages de franchissement en béton, assez nombreux dans la région, nécessitent réellement les compétences d'ingénieurs et peuvent justifier de faire appel à des entreprises plus importantes et mieux équipées. Une sélection sérieuse ainsi qu'une formation des responsables communaux au suivi d'exécution des travaux pourraient être opérées à la faveur d'adjudications des marchés de ponts, radiers et dalots, en partenariat avec les services locaux des TP.

## 1.3. Méthodologie d'intervention

L'intervention sera articulée en deux volets principaux :

- Un volet Technique,
- Un volet Social.

Ces deux volets seront étroitement inter dépendants.

Les enjeux essentiels étant d'assurer la viabilité des réalisations et la préservation des routes comme patrimoine collectif, l'engagement effectif des populations directement concernées nécessite l'adoption d'une approche et d'une démarche spécifique pour susciter une appropriation progressive et active du projet par les bénéficiaires.

### 1.3.1. Phasage des activités

- Phase de préparation /sensibilisation /information des différents acteurs, bénéficiaires et intervenants dans le projet. Cette étape est primordiale car elle consiste à informer et préparer tous les acteurs sur l'existence du projet et ses objectifs avant d'entamer toute action sur le terrain. Les autorités locales à différents niveaux, les partenaires de la société civile, le secteur privé, les communautés de base, les éventuels bénéficiaires seront concernés par cette action. La durée de cette phase est d'environ un mois.
- Phase de mise en œuvre des études préalables. Cette étape vient juste après les actions de préparation /sensibilisation. Elle consiste à mettre en œuvre les différents travaux d'études et d'investigations préalables pour pouvoir planifier les interventions. Ces études couvriront plusieurs aspects allant des études techniques de faisabilité des travaux de réhabilitation sous forme HIMO des pistes identifiées / prioritaires, aux études socio-économiques de base et autres recherches spécifiques destinées à préparer les interventions relatives au programme d'action sociale. Cette phase durera à peu près trois mois.
- La phase de mise en œuvre des travaux de réhabilitation des pistes, des actions d'accompagnement social et environnemental. Elle occupera la plus grande partie du projet car elle s'étalera sur une période d'environ vingt cinq mois.
- Une dernière phase d'évaluation des acquis du projet qui durera à peu près un mois. En plus des activités classiques d'évaluation, cette phase sera mise à profit pour consolider les actions futures de responsabilisation / pérennisation.

### 1.3.2. Approche adoptée

- ☞ Amener la population à avoir une vision large et à long terme de son propre développement. La planification des actions d'accompagnement social devrait s'enraciner sur une compréhension globale par la population du niveau de sécurité de ses conditions de vie. Ce principe est très important car non seulement il va permettre de mieux concevoir les actions sociales à préconiser à partir des différents éléments plus globaux mis en exergue mais également il constituera un vrai levier pour la communauté locale pour développer des actions futures d'amélioration de ses conditions de vie dans le cadre d'une vision plus long terme.

- ☞ Assurer un véritable ancrage social du projet afin de garantir la pérennisation des activités. Le processus de diagnostic participatif se doit d'aborder l'aspect institutionnel. Des systèmes d'organisation et des mécanismes de gestion et de coordination adaptés et maîtrisés par la communauté seront mis en place pour assurer les actions d'entretien des infrastructures.
- ☞ Faire prendre conscience aux différentes communautés, au travers du processus de diagnostic participatif, de la problématique de développement liée à la différenciation genre et les amener ainsi à prioriser et à développer des projets en tenant compte de cet aspect.
- ☞ Renforcer la capacité d'évaluation de la communauté. Un système d'évaluation participative sera mis en place pour aider la communauté à mieux évaluer les résultats des interventions de développement et pour stimuler son engagement dans des actions futures.

## 1.4. Dynamisation communautaire

- Sélection des bénéficiaires ;
- Expropriations ;
- Identification des agents techniques communaux ;
- Sensibilisation ;
- Formation ;
- Gestion (outillage - pointage - salaires - matériaux).

## 1.5. Les Chantiers

Les travaux HIMO proprement dits sont organisés par chantiers dont l'importance peut varier en fonction de la longueur de l'axe à réhabiliter. Il arrive que certains axes particulièrement longs et difficiles soient divisés en 3 ou 4 chantiers distincts. Les travaux à réaliser ainsi que les séquences d'exécution sont déterminés par des ingénieurs en étroite collaboration avec les responsables locaux des TP et éventuellement du Génie Rural. Un ingénieur peut contrôler plusieurs chantiers en fonction de leur regroupement ou éparpillement géographique.

Chaque chantier est confié à un chef de chantier, de préférence de niveau bac technique et originaire de la région. Sa tâche est de veiller au respect des normes techniques et des consignes qui lui sont données par l'ingénieur. Il va d'un bout à l'autre de son chantier, identifie les problèmes rencontrés, gère la répartition des équipes et les besoins en outillage et matériaux. Il supervise environ 8 équipes.

## II. ETENDUE DES PRESTATIONS ET METHODES

### 2.1. Les Etudes Préalables

Pour la réalisation de ce projet, il est indispensable qu'une étude préalable soit immédiatement réalisée par l'ONG prestataire de service et précède la mise en œuvre du reste des activités du projet. Cette étude fera l'objet d'un financement spécifique d'un montant de 380.000 euros dans le cadre d'un devis programme de démarrage.

Cette étude préalable permettra :

- une meilleure connaissance sur le plan global des conditions de vie de la population et des autres réalités sur la zone d'implantation du projet dans le but d'intervenir de façon appropriée et de pouvoir nous donner au départ les éléments pour apprécier plus tard les changements éventuels apportés par le projet ;
- de réaliser des études spécifiques et thématiques de manière plus approfondies pour mieux définir et programmer les actions sociales à réaliser (micro-projets, actions environnementales et sanitaires : IST/SIDA) et les mesures d'accompagnement nécessaires à mettre en œuvre par exemple au niveau institutionnel et financier pour garantir la viabilité des réalisations ;
- d'enclencher le processus visant à bien préparer les prises de décision relatives à la priorisation des travaux d'aménagement des pistes à réaliser ;
- de faire les études techniques de viabilité des actions à mettre en œuvre concernant aussi bien les travaux d'aménagement des pistes et des routes que les actions d'accompagnement social préconisées ;
- d'élaborer une stratégie efficace et appropriée d'information /communication pour prévenir et anticiper les éventuels impacts négatifs de ce projet au niveau des perceptions et des comportements de la population.

De par ses objectifs, cette étude préalable reprend le contenu des prestations de l'ONG définis dans les missions 1 à 5 des termes de référence auxquels s'ajouteront d'autres activités complémentaires.

## **MISSION 1 : ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE ET DE GENRE PREALABLE DANS LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET**

### **Objectifs**

- Comprendre les conditions de vie des différentes couches et catégories de la population (hommes /femmes, urbains /ruraux, usagers /non-usagers, ruraux /non-ruraux).
- Analyser la dynamique sociale et la situation de base pour pouvoir dégager l'impact éventuel de ce projet sur cette dynamique et d'en dégager les opportunités et menaces par rapport au développement du projet ;
- Inventorier les différents acteurs potentiellement concernés par ce projet et identifier leurs attentes et craintes par rapport au projet pour déterminer les comportements aggravants et nuisibles pouvant affecter la viabilité du projet

### **Méthodologie**

Des analyses seront entreprises à trois niveaux : niveau macro, micro et méso.

### **Contenu des activités**

#### Analyse des conditions de vie de la population

L'attention portera particulièrement sur le niveau micro (ménages) et méso (les mécanismes institutionnels).

Pour le niveau micro (ménages), les axes d'investigations porteront sur :

- les besoins pratiques en matière de santé, éducation, eau, habitat, nutrition, revenu,...
- les types d'activités économiques, les stratégies de vie

Considérant l'aspect genre, un accent particulier sera mis sur l'analyse du niveau de participation des différentes catégories de la population dans les activités économiques, les différentes sphères de prise de décision au niveau ménage et communautaire, l'accès à l'utilisation des ressources disponibles, les différentes attentes de chaque catégorie par rapport au projet.

Pour le niveau méso (les institutions fournisseurs de services), on examinera :

- leurs capacités à répondre aux besoins des différentes catégories de population.
- leurs rôles respectifs,...

Au niveau macro, les investigations porteront sur le niveau de contraintes physiques, naturelles liées à ce projet et le niveau de disponibilité des infrastructures.

#### L'analyse de la dynamique sociale.

Les axes d'investigation porteront sur :

- l'histoire de l'occupation de l'espace (dynamique migratoire),
- l'évolution des us et coutumes,
- l'analyse des dynamiques sociales positives (expériences positives en termes d'effort de solidarité sociale) et des dynamiques négatives (conflits sociaux) pouvant soutenir ou constituer des entraves ou des facteurs porteurs potentiels au projet,
- circuit d'information et les différentes sphères de prise de décision,
- les différents facteurs d'influence passés, présents pouvant favoriser ou bloquer le projet,.....

#### L'identification des acteurs et de leur dynamique

Les axes d'investigation porteront sur :

- identification des différents groupes et individus clés,
- analyse de leurs interrelations et niveau d'influence (conflits ou synergie),
- leurs actions dans la communauté.

## **MISSION 2 : IDENTIFICATION DES ACTIONS SOCIALES D'ACCOMPAGNEMENT ET SOUMISSION A L'APPROBATION DE LA CELLULE GRANDS TRAVAUX ET DE LA DELEGATION DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE**

### **Objectifs**

- ☞ Identifier et confirmer par une étude de faisabilité technique et sociale les actions d'accompagnement du projet à partir de l'étude socio-économique selon le genre et les études spécifiques thématiques complémentaires.
- ☞ Elaborer et soumettre à l'approbation de la Cellule grands travaux et de la Délégation de la Communauté Européenne le devis programme décrivant le contenu des actions sociales d'accompagnement à entreprendre ainsi que les ressources nécessaires : humaines, matérielles et financières.

### **Méthodologie**

Le point de départ pour l'identification des actions d'accompagnement est le résultat des études socio-économiques de la mission 1 et les études spécifiques thématiques. Les études de faisabilité technique et sociale des actions proposées seront effectuées d'une manière participative en tenant compte des savoir-faire et des compétences locales.

### **Contenu des activités**

- Analyse des actions d'accompagnement possibles à partir des différentes études ;
  - Priorisation et choix des projets à réaliser (micro-projet et pistes à aménager) ;
  - Etude de faisabilité technique et socio-économique ;
  - Elaboration des documents de projet : fiche de projet, documents socio-économiques, avant-projet sommaires, ressources financières nécessaires ;
  - Elaboration du Devis programme ;
  - Soumission pour approbation.
- Les axes d'investigation pour les études spécifiques thématiques (les axes sont mis à titre indicatif).

#### *Economie locale et AGR*

- Capacité d'achat ou pouvoir d'achat,
- Stratégie pour acheter quelque chose,
- Possibilité d'achat critique pour certaines couches ? pendant toute l'année, saisonnière ?
- Circuit de marché et des produits,
- Les activités génératrices de revenus et emplois ?
- Epargne : capacité, type, tracer les différents schémas ?
- Crédit ? de qui ? Comment ?
- Micro-entreprise : analyse des services existant : planification et gestion : décision de le faire ? Qui sont impliqués ? Motivation pour le faire ? Financement ? Existence de services d'encadrement /soutien aux entreprises ?

### Sécurité des biens et des personnes, usagers et riverains

- Dynamique de circulation traditionnelle interne ?
- Analyse de l'existant sur le système de marché, sur la route, les AGR en bordure des routes,...
- Analyse des attentes par rapport à l'aménagement des routes : offre de services, sécurité,
- Analyse des attentes des usagers (routiers et voyageurs par rapport aux services attendus), aux conditions de sécurité.

### Analyse institutionnelle

- Identifier les institutions potentielles concernées par le projet : collectivités décentralisées, fokontany, organisations et associations locales, ONGs intervenant déjà dans le secteur, organismes privés,
- Analyser leurs rôles, responsabilités, attentes et dispositions à œuvrer dans le cadre de ce projet,
- Etudier les lois régissant les compétences respectives de chaque institution par rapport à leur contribution éventuelle au projet,
- Etudier les interactions entre ces institutions,
- etc...

### Analyse fiscale et para-fiscale

- Etudier le niveau de potentiel fiscal à mobiliser pour soutenir la viabilité des réalisations,
- Existence et disponibilité d'une participation communautaire locale,
- Participation éventuelle des usagers,
- Autres...

### **MISSION 3 : ETUDE ET MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET D'ANIMATION AUPRES DES CONCERNES PAR LE PROJET**

#### **Objectifs**

Cette mission occupe une place importante dans la mise en œuvre du projet. Les principaux objectifs sont :

- ☞ Mettre au même niveau d'information les différentes structures existantes dans la zone d'implantation du projet sur son objectif et son importance par l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- ☞ Pérenniser les réalisations en suscitant la participation de la communauté à l'élaboration et le respect des règles d'utilisation et du système de gestion ;
- ☞ Favoriser la prise de responsabilité, la participation communautaire et le respect des biens communs en vue de l'appropriation et de la maintenance des infrastructures ;
- ☞ Contribuer au changement des comportements des groupes pour faire adopter une attitude positive par rapport à la mise en œuvre du projet ;
- ☞ Prévenir la prolifération de l'IST SIDA liée à l'intensification de la circulation des gens issue de la réfection des routes et des pistes.

#### **Méthodologie**

Une analyse préalable de la situation comportementale actuelle et une appréciation des réalités au niveau local seront effectuées afin d'asseoir définitivement les stratégies appropriées pour chaque domaine nécessitant une communication bien ciblée pour le changement de comportement (CCC).

*Les investigations à mettre en œuvre au niveau de la présente mission (**surtout en matière de prévention de l'IST SIDA**) revêtent un aspect particulier. En effet, il s'agit d'une étude-action composée de 3 composantes fondamentales :*

- ↳ *Recherches actions avec et pour : la communauté; les associations; les autorités administratives et les leaders de proximité.*
- ↳ *Entretien : avec des responsables de l'entreprise de construction titulaire des travaux.*
- ↳ *Des séances de travail : avec des agents de santé; des ONG nationales et internationales (surtout ceux qui œuvrent pour la lutte contre les IST SIDA) et les agents de média.*

*Ces études préalables doublées d'actions immédiates de mobilisation-sensibilisation nous permettront :*

- *d'une part d'entreprendre des actions de communication pour le changement de comportement continues avant même le début des travaux*
- *et d'autre part, de recueillir des informations et de dégager les forces/faiblesses /opportunités/menaces nous permettant d'asseoir définitivement les stratégies de CCC conformes aux réalités.*

### **Contenu des activités**

- Analyse des problèmes comportementaux et forces/faiblesses /opportunités/menaces dans le cadre de la communication pour le changement de comportement (surtout IST SIDA) ;
- Etablissement d'une collaboration franche et claire avec des partenaires identifiés et motivés ;
- Planification d'actions préalables avec ces partenaires ;
- Détermination des cibles et des objectifs de sensibilisation ;
- Elaboration des messages différentiels selon les genres et détermination des canaux de communication ;
- Détermination des supports et des activités de sensibilisation ;
- Sensibilisation/ motivation en saisissant toutes les opportunités générées par les contacts et investigations entrepris avec la population et les différents décideurs (administratifs, traditionnels et confessionnels).

**MISSION 4 : ACCOMPAGNEMENT DANS LE PROCESSUS PARTICIPATIF D'IDENTIFICATION, DE PILOTAGE ET DE SUIVI  
DES MINI-PROJETS COMMUNAUTAIRES**

**Objectif**

Assurer l'accompagnement des bénéficiaires dans le processus d'identification, de mise en œuvre et de suivi des mini-projets afin de les impliquer dans les différentes phases de développement du projet.

**Méthodologie**

Assurer l'ancrage social du projet par la mise en œuvre d'un processus de structuration/institutionnalisation destiné à mettre en place un système de soutien/gestion des infrastructures en place.

Des mécanismes de gestion ainsi que des structures seront établis pour assurer le bon fonctionnement et l'entretien des infrastructures.

**Contenu des activités**

- Concertation avec les autorités compétentes locales pour envisager la mise en place d'une structure et des mécanismes éventuels de fonctionnement des infrastructures à ériger ;
- Réaliser les études de faisabilité ;
- Engager le processus de montage institutionnel ;
- Développer les actions de renforcement des capacités institutionnelles ;
- Accompagner et évaluer.

## **MISSION 5 : AIDER AU CHOIX DES INTERVENTIONS AU TITRE DES VOIRIES CONNEXES**

### **Objectifs**

Etablir la liste des pistes à réhabiliter selon des critères acceptés et reconnus par tous.

### **Méthodologie**

- Faire participer un maximum d'intervenants à l'élaboration des critères ;
- Procéder à l'établissement de la liste finale par étapes et en toute transparence ;
- Ménager des possibilités de chances ultérieures (les sites non retenus, les mieux classés devraient être prioritaires pour les interventions futures) ;
- Respecter et tenir compte des efforts déjà déployés dans ce domaine (PTMR) ;
- Impliquer les responsables et élus locaux dans des commissions de sélection.

### **Contenu des activités**

- Organisation de séances d'information par Fivondronana ;
- Visite de l'ensemble des communes ;
- Organisation de la pré-sélection (short-list) ;
- Etude de faisabilité technique/estimation des coûts ;
- Evaluation des contributions préalables et du financement du plan d'entretien ;
- Sélection principale (avec réserve de 10 ou 20%) ;
- Mise en route des travaux ;
- Sélection finale et annonce officielle.

## 2.2. Mission deuxième phase

**MISSION 6 : PREPARATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION ET ANALYSE DES OFFRES POUR LE RECRUTEMENT DES PME CHARGEES DE REALISER LES MICRO-PROJETS / PREPARATION DES PROTOCOLES D'EXECUTION POUR LES TRAVAUX EN REGIE**

Dans le cas où les travaux consisteraient à aménager ou construire des ouvrages spécifiques exigeant des qualifications particulières, le recours aux PME sera nécessaire et un cahier des charges sera alors établi.

Un travail de constitution d'une base de données des entreprises qualifiées existantes dans la région sera réalisé dans le cadre des études préalables.

### Tâches à exécuter

- Reconnaissance des lieux ;
- Avant – Projet ;
- Approbation du Maître d'ouvrage, du Maître d'œuvre ;
- Dossiers d'appel d'offres ;
- Lancement de l'appel d'offres ;
- Adjudication ;
- Ordre de service ;
- Suivi continu ;
- Réception Provisoire ;
- Réception Définitive.

**Pour les travaux en régie**, le système HIMO sera préconisé.

La région de la SAVA ne pouvant être considérée comme pauvre, même si le niveau de vie d'une partie importante de la population y reste encore très précaire, pour pouvoir travailler en HIMO de façon efficace il faudra choisir les périodes au cours desquelles les couches les plus défavorisées de la population seront les plus vulnérables, afin que les emplois temporaires créés permettent de franchir les périodes les plus difficiles et aussi afin de garantir qu'une main d'œuvre suffisante pourra être recrutée. Ces périodes correspondent à ce qu'on appelle « les soudures » entre l'épuisement du stock restant de la dernière campagne et le début de la récolte suivante. Elles se situent dans l'Est, en gros, entre Février et Mai et de Août à Novembre. Ces plages vont donc rythmer l'exécution des travaux. Les travaux préparatoires devront être achevés avant l'ouverture des chantiers et dans les intervalles, pendant que la masse de la population est occupée aux divers travaux agricoles, la construction des ouvrages de franchissement et les travaux spécialisés de maçonnerie et de stabilisation des sols seront réalisés par des équipes techniques plus réduites et par des PME. Le principe général étant que les chaussées seront réalisées en HIMO au cours des périodes de soudure et les autres travaux dans les intersaisons.

Les intervalles seront mis à profit pour les études complémentaires, la formation des PME, la mise en place et l'encadrement des brigades d'entretien ainsi que pour le renforcement de toutes les mesures d'accompagnement prévues.

### **Tâches à exécuter**

- Constitution de l'équipe de coordination (structure locale) ;
- Etude du système et du régime de travail ;
- Etude de l'aspect sécurité des travailleurs ;
- Analyse et évaluation du mode de rémunération ;
- Formation technique de l'équipe de coordination chargée d'assurer les travaux faisables en régie ;
- Calcul et élaboration des outils et dossiers ;
- Ciblage et recrutement des travailleurs.

### **Résultats attendus**

#### *Cas des travaux avec les PME :*

- Dossier d'appel d'offre ;
- Cahier des charges ;
- Liste des PME sélectionnées ;
- PV de dépouillement et d'adjudication.

#### *Cas des travaux en régie :*

- Dossier de protocole d'exécution.

**MISSION 7 : PREPARATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION ET ANALYSE DES OFFRES POUR LES PRESTATAIRES  
DE SERVICE CHARGES D'EFFECTUER LES ETUDES SPECIFIQUES OU LE CONTROLE DES TRAVAUX IMPORTANTS**

Dans le cas où un grand nombre de travaux spécialisés seraient confiés simultanément à des PME, il sera fait appel à des Bureaux d'études locaux pour procéder aux études préalables et au suivi d'exécution des travaux..

Les différentes activités à prévoir pour répondre à cet objectif incluent :

- Visite des lieux ;
- Elaboration des termes de référence (TDR) ;
- Consultation des Bureaux d'Etudes ;
- Appel d'offres ;
- Séance de dépouillement et d'adjudication.

**Résultats attendus**

- TDR élaborés ;
- Cahier des charges établi ;
- Liste des Bureaux d'Etudes sélectionnés ;
- PV de dépouillement et d'adjudication.

**MISSION 8 : MISE EN ŒUVRE DES MICRO-PROJETS IDENTIFIES ET FINANCES SUR LE DEVIS PROGRAMME ET SUPERVISION DES TRAVAUX DES PME**

### **Méthodologie**

Les prestations de contrôle et surveillance comprennent les trois phases ci-après :

- Avant les travaux : La préparation et la vérification de tous les documents techniques, administratifs et financiers préliminaires au démarrage des travaux.
- Pendant les travaux : Le contrôle et surveillance des travaux à l'entreprise.
- Après travaux : L'assistance à la structure de développement pour la conception et la mise en marche du plan de maintenance ainsi que la préparation de réceptions provisoires, définitives et l'élaboration du rapport final des travaux.

Les différentes activités à prévoir pour répondre à ces objectifs incluent :

- Détermination du timing approprié pour l'exécution des travaux ;
- Vérification de l'installation de chantier de l'entreprise ;
- Démarrage de la réalisation (le démarrage des travaux sera activé après l'Ordre de Service n°1 délivré au Titulaire par CARE) ;
- Suivi et contrôle de la réalisation ;

CARE en tant que Maître d'œuvre délégué assurera le suivi et le contrôle de la réalisation avec les représentants des structures de développement. Le suivi et contrôle comprennent :

- La vérification des matériaux, du matériel et outillage et du personnel de l'entreprise ;
- Le suivi de l'avancement de chantier ;
- Le contrôle de la quantité et la qualité des travaux (dosages) ;
- L'émission des ordres de service ;
- La conduite des réunions de chantier ;
- La gestion financière du projet ;
- La préparation des avenants éventuels au contrat ;
- L'établissement des différents rapports ( hebdomadaire, mensuel, final ) ;
- L'assurance du respect du contrat par l'entreprise ;
- La prise éventuelle de sanctions ;
- L'organisation des réceptions.

### **Suivi et évaluations intermédiaires**

- Mise en place du plan de maintenance ;
- Les plans de maintenance seront élaborés de manière participative.
- La contribution des techniciens de projet CARE dans l'élaboration du plan de maintenance est axée sur les aspects techniques tels que :
- La détermination des types d'entretien et de maintenance à réaliser ainsi que les activités y afférentes à partir des différents types de dégradation possibles ;
- L'établissement d'un calendrier d'entretien ainsi que la détermination objective des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre ;

### **Réceptions.**

La réception est en quelque sorte un transfert de gérance des travaux finis aux bénéficiaires locaux. La communauté prend en main les ouvrages réhabilités à partir de ce moment-là.

### **Résultats attendus**

- Ordre de Service ;
- Planning d'exécution.
- Journal de chantier ;
- Fiche de suivi des ressources ;
- PV de réunions de chantier ;
- Premier draft du Plan de maintenance ;
- Attachement de mini-projets par rapport au devis programme ;
- PV de réception.

### **Principaux intervenants**

Personnel CARE : Coordinateur technique, Ingénieurs superviseurs, techniciens de projet .

Autres : Les représentants de l'entreprise, représentants de la Communauté, Maître d'œuvre et Maître de l'ouvrage.

**MISSION 9 : SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS FINANCEES SUR LE CONTRAT DE TRAVAUX DES GRANDES ENTREPRISES**

**Méthodologie**

La collaboration avec la DRTP, responsable de la surveillance et du contrôle des travaux sera très étroite sur ce volet.

Le rôle de CARE sera de veiller à ce que des représentants de la communauté soient impliqués dans toutes les phases du projet et participent au suivi des chantiers. Les mesures sociales (coutumes, culture, hygiène etc..) concernant les employés de l'entreprise seront particulièrement suivies.

**Résultats attendus**

- Synergie des actions de tous les intervenants ;
- Les communes seront responsabilisées ;
- Les relations entre les ouvriers des grandes entreprises et les habitants des villages riverains seront facilitées ;
- Tous les cas spécifiques seront traités.

**Principaux intervenants**

Personnel CARE : Coordinateur technique, Ingénieurs superviseurs  
Les représentants de la grande entreprise, Maître d'œuvre et Maître de l'ouvrage

## **MISSION 10 : RÔLE D'INTERFACE ENTRE LES ACTEURS DES GRANDS MARCHÉS DE TRAVAUX ET LES CONCERNÉS**

### **Méthodologie**

Les acteurs des grands marchés sont les grandes entreprises et les prestataires de services spécifiques. Quand d'éventuels problèmes surgiront avant ou pendant la réalisation des travaux, CARE regroupera les entités concernées pour résoudre ces problèmes et pour trouver les solutions adéquates.

Il est prévu dans la phase de mise en œuvre des travaux de regrouper les entités concernées dans un comité de coordination.

Toutes les communications entre les acteurs des grands travaux et les concernés passeront à travers cette cellule de coordination.

L'ONG va établir également un poste de liaison permanent pour faire circuler les demandes et /ou requêtes émanant de deux entités de l'une vers l'autre. Ceci étant, toutes les informations et communications urgentes doivent être transmises de manière expéditive aux destinataires correspondants. On peut citer en l'occurrence les problèmes fonciers, les modifications ou rectifications pouvant entraîner des perturbations sans le consentement des différents concernés.

Cette synergie est une condition sine qua non pour détecter rapidement des éventuels problèmes ou conflits qui surgissent afin de les gérer au mieux.

### **Résultats attendus**

- Liste des personnes- clés des deux entités ;
- PV de réunions de la cellule de coordination.

### **Principaux intervenants**

Personnel CARE : Chef de projet, Ingénieurs superviseurs.

Autres : Les représentants de la grande entreprise, Maître d'œuvre et Maître de l'ouvrage, populations riveraines, usagers.

## **MISSION 11 : GESTION DU DEVIS PROGRAMME POUR LES MICRO-REALISATIONS**

### **Méthodologie**

La gestion du devis programme appartient à l'ONG et à l'administration. Le montant de chaque lot de travaux ne doit pas dépasser la somme définie préalablement et l'ensemble du budget doit permettre de répondre au maximum de demandes.

Pour ce faire, nous suggérons les étapes suivantes :

- Un suivi systématique de l'avancement des travaux ;
- Attachement par rapport aux travaux réalisés ;
- Acompte correspondant ;
- Mise à jour de l'état des dépenses du devis programme ;
- Décompte final.

Ainsi, pour assurer la gestion du devis programme et pour éviter les travaux supplémentaires qui ont tendance à dépasser largement la prévision, il faut un suivi systématique.

### **Le suivi systématique**

Pour réaliser ce suivi, l'état d'avancement des travaux par rapport au devis programme est analysé lors des réunions hebdomadaires de chantier. Un éventuel retard sera ainsi rapidement constaté. Des solutions pour le rattraper seront suggérées.

### **Attachement par rapport aux travaux réalisés.**

L'attachement doit être proportionnel au pourcentage d'avancement des travaux réalisés. Le nombre et la fréquence des attachements pour gérer l'enveloppe disponible prévue dans le devis programme seront définis.

### **Acompte**

L'acompte octroyé aux entreprises doit correspondre à l'attachement dûment approuvé par le Maître d'œuvre chargé du contrôle.

Le paiement se fait en chèque barré portant le nom des prestataires ou entreprises concernées.

### **Mise à jour**

A chaque attachement effectué, il sera procédé à une déduction de la somme correspondante sur le montant fixé dans le devis programme.

La nouvelle somme ainsi déduite servira alors de base à partir de laquelle sera fait le suivi.

### **Décompte final**

Le décompte final sera établi après paiement par le titulaire de l'intégralité des sommes dues pour les travaux ainsi que toutes les taxes ou frais annexes.

### **Résultats attendus**

- Devis programme bien géré ;
- Disponibilités des outils de gestion appropriés: Fiche de suivi, Fiche d'attachement, pièces d'acompte, pièces de décompte, PV de réunions ;
- Peu de débordements sur les travaux.

### **Principaux intervenants**

Personnel CARE : Coordinateur technique, Ingénieurs superviseurs.

Autres : Maître d'œuvre et Maître de l'ouvrage.

**MISSION 12 : SUIVRE LES TRAVAUX REALISES AU TITRE DES VOIRIES CONNEXES QUI FERONT APPEL A DES  
TECHNIQUES HIMO**

### **Méthodologie**

#### *Approche adoptée*

La mise en œuvre de l'HIMO devrait être mise à profit pour renforcer les structures préalablement établies par leur implication dans l'organisation et la mise en œuvre.

### **Activités**

- Appuyer la structure locale pour identifier les activités HIMO.
- Mener l'étude de faisabilité technique et sociale.
- Assurer l'organisation et la préparation avant le démarrage des travaux (identification des bénéficiaires).
- Suivre et contrôler la mise en œuvre (rendements, versement des salaires...).
- Assurer la mise en place du système de suivi – évaluation.
- Préparer les réceptions.
- Appuyer la structure locale à mettre en place le plan de maintenance.

### **Résultats attendus**

- Capacités des communes renforcées dans la gestion des activités HIMO ;
- Exécution des travaux selon les normes ;
- Les bénéficiaires auront satisfait d'une manière temporaire leurs besoins nutritionnels (notamment pendant les périodes de soudure).

**MISSION 13 : APPORTER UN APPUI A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR LA PRESERVATION DU PATRIMOINE COLLECTIF**

**Méthodologie**

Cette mission nécessite des séances d'interviews semi-structurées (ISS) ou des focus group au niveau des représentants de groupes ou d'institutions, de la représentation géographique des habitants du quartier ou du village, et des séances de travail avec la structure de coordination locale pour la restitution des activités, la mise en commun et l'analyse des informations

Des activités de renforcement de capacité seront menées au profit des membres des structures de coordination qui assureront les séances d'ISS, de focus group, d'analyse des données et de négociation pour la mobilisation des ressources. Ces activités concerneront la formation en technique de communication interpersonnelle ou CIP et en technique de négociation.

**Contenu de la mission**

*Elaboration du plan d'action communautaire*

- Analyse des besoins en matière de préservation du patrimoine collectif ;
- Détermination des objectifs ;
- Identification des cibles et des activités ;
- Analyse des contraintes et des opportunités ;
- Evaluation des ressources nécessaires et de la provenance ;
- Détermination du temps de réalisation et de la périodicité de l'activité ;
- Elaboration du Plan d'action.

*Mise en œuvre du plan d'action communautaire*

- Préparation au niveau de chaque responsable des activités définies dans le plan d'action ;
- Mobilisation des ressources et des supports ;
- Mise en œuvre ;
- Suivi et évaluation des activités pour des éventuels réajustements.

**Résultats attendus**

- Les structures de développement des villages et quartiers cibles acquièrent la capacité d'élaborer un Plan d'action communautaire pour la préservation du patrimoine collectif ;
- Chaque village ou quartier a son plan d'action communautaire et la structure de développement acquiert également la capacité de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre.

**Indicateurs de réalisation**

- Document relatant le Plan d'action communautaire par village ;
- Existence effective de la structure responsable de la mise en œuvre pour chaque village.

**Principaux intervenants**

- ONG ;
- Structures de développement des villages.

## MISSION 14 : SUIV DU DEROULEMENT DES ACTIVITES ET RAPPORTS CORRESPONDANTS

### Méthodologie

La méthodologie adoptée consiste à concevoir d'une manière participative les systèmes à mettre en place, les outils de collecte de données et le support d'analyse des informations collectées.

A partir des systèmes conçus, les responsabilités sont partagées à tous les niveaux des postes définis dans l'organigramme opérationnel. Chaque poste ayant sa part de travail dans le suivi des activités, le circuit d'informations et le système de rapportage.

### Contenu de la mission

#### *Systeme de suivi des activités et supports*

- Elaboration du système de suivi avec tous les niveaux de responsabilité ;
- Conception et production des supports de suivi ;
- Mise en application ;
- Evaluation et réajustement du système.

#### Circuit d'information et rapportage

Circuit d'information	Support et types d'informations
Financeur et Maître d'ouvrage	Rapport périodique d'avancement (activités et finance)
Direction du Programme	Rapport mensuel / évolution du Projet
Responsable du Projet	Rassemblement de toutes les informations sur l'évolution des activités autour du projet

## **MISSION 15 : REALISATION D'UNE ACTION DE PREVENTION IST SIDA**

### **Objectif**

Prévenir la prolifération des IST SIDA liée à l'intensification de la circulation des gens sur des routes et des pistes réhabilitées.

### **Méthodologie**

Une appréciation des réalités au niveau local sera effectuée au préalable. Celle-ci nous permettra de définir de façon beaucoup plus précise l'aspect et l'ampleur probables des problèmes liés aux IST SIDA ainsi que les opportunités pour les actions de prévention.

Il s'agit d'une investigation particulière composée de 4 actions fondamentales :

- ↳ Recherche action avec et pour la communauté; les associations; les autorités administratives; les leaders de proximité ;
- ↳ Entretien avec des responsables de l'entreprise de construction titulaire des travaux ;
- ↳ Séances de travail avec des agents de santé; des ONG nationales et internationales œuvrant pour la lutte contre les IST SIDA; agents de média.

Ces études préalables doublées d'actions immédiates de mobilisation - sensibilisation nous permettront .- d'une part d'entreprendre des actions de communication pour le changement de comportement avant même le début des travaux, - et d'autre part, de recueillir des informations sur les forces /faiblesses /opportunités /menaces nous permettant d'asseoir définitivement la stratégie de prévention IST SIDA pour ce projet.

La deuxième composante de la méthodologie consiste à rompre toutes les barrières et obstacles à l'information et à l'éducation en matière d'IST SIDA et à susciter l'intérêt de tous les secteurs à s'engager selon leurs possibilités dans la lutte.

Nous allons nous appuyer sur un partenariat bien négocié et bien coordonné qui peut être classé en deux rubriques distinctes mais inter-dépendantes:

La communication pour le changement de comportement et la prise en charge des IST.

Et enfin, des activités de renforcement de capacités dont les modules seront fixés d'après des analyses de besoins appropriées sont prévues pour tous les acteurs.

### **Contenu de la mission**

- ↳ **La recherche - action** déjà mentionnée ci-dessus.
- ↳ **Le plaidoyer** à travers les représentants des différents secteurs de la société (santé, éducation, travail, information, développement rural, associations, églises...) tant au niveau du Fivondronana que des communes et des Fokontany, afin d'informer et briser le silence autour de l'épidémie de SIDA. Chaque occasion de parler ouvertement et librement du SIDA pourrait être saisie par ces leaders au niveau des communautés et des différents secteurs d'activités.

- ↳ **Le partenariat et le renforcement de capacité** : Notre intention est d'établir une collaboration étroite avec les autres intervenants s'investissant dans le cadre de cette lutte contre l'IST SIDA ou qui manifestent le désir de le faire. Le projet jouera implicitement quatre rôles fondamentaux :
- Renforcer la capacité des partenaires selon les besoins ressentis.
  - Multiplier et/ou créer d'autres supports de CCC si nécessaire.
  - Veiller à la disponibilité permanente de préservatifs et de médicaments contre les IST.
  - Œuvrer pour la synergie et la complémentarité des actions.

*Le partenariat en matière de sensibilisation avec des structures communautaires locales est incontournable pour une appropriation communautaire de la lutte, base de la pérennisation des actions.*

- ↳ **La Sensibilisation multi-sectorielle et multi-médias** sera prônée :
- La communication de masse sera assurée en collaboration avec des partenaires experts en marketing social comme PSI et les médias locaux renforcés. Tandis que la communication interpersonnelle sera mise en œuvre par le biais de nos autres cibles relais renforcés techniquement par les agents du projet siégeant dans les bases de vie (camp des ouvriers) et qui organiseront eux-mêmes des causeries au niveau de ces camps.

L'approche "ouvrier pair " est également envisageable mais ne peut être entreprise que tardivement. Nous mettrons à profit **toutes les opportunités de transmission d'informations** afin de combler les lacunes en matières d'information SIDA, différents canaux seront identifiés et contactés dès l'analyse de situation: les radios locales, les clubs vidéo, leaders de proximité, les « tily », les groupements de jeunes, les fêtes traditionnelles, les collecteurs de produits agricoles... Par ailleurs, le programme de réfection de route lui-même constitue un excellent moyen d'atteindre nos cibles primaires.

- ↳ **La promotion et l'accessibilité aux préservatifs et médicaments contre les IST** feront l'objet également d'une attention particulière. A part les actions à confier aux partenaires, le projet assignera également ces rôles aux prestataires de service sur les bases de vie.

#### Activités et résultats attendus

Axes stratégiques	Activités	Résultats attendus
Etude-Action	Recherche-action avec et pour la communauté	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Données de base disponibles</li> <li>◆ Stratégies élaborées</li> <li>◆ Négociations avec des cibles relais faites</li> <li>◆ Actions préalables planifiées</li> </ul>
	Réunion avec les responsables De l'Entreprise titulaire	
	Séances de travail avec les cibles relais	
Plaidoyer	Plaidoyer au niveau régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Autorisation et engagement des autorités et des hauts responsables</li> <li>◆ Des décideurs et responsables formés et motivés à contribuer à la lutte</li> </ul>
	Plaidoyer au niveau communal	
	Atelier de mobilisation et de formation	
Partenariat et renforcement de capacité	Séances de travail et analyse des besoins des partenaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Partenaires opérationnels</li> <li>◆ Supports de sensibilisation adaptés et disponibles</li> </ul>
	Inventaire et analyse du matériel IEC	
	Duplication et/ ou Elaboration de matériel IEC	
	Formation IEC	

<b>Axes stratégiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>
Sensibilisations multi-sectorielles et multi-médias	Planification opérationnelle Avec les démarcheurs sociaux	Marketing social opérationnel
	Contact et négociation avec les intervenants communautaires identifiés	Des structures communautaires engagées dans la lutte
	Formations des intervenants communautaires	
	Actions de CCC (counseling, causeries... émissions radios, projections débats...)	♦ Changement de comportement notable
La promotion et l'accessibilité aux préservatifs et médicaments IST	Identification de 2 prestataires de service aux camps	♦ Prise en charge efficace des IST (dans les centres de santé collaborateurs et au niveau des bases de vie)
	Renforcement des compétences des prestataires de services	
	Atelier sur le système d'information et de Gestion sur les préservatifs et les médicaments contre les IST	
	Prestation de service sur les bases de vie	

#### Indicateurs de réalisation

- Document sur les données de base et la stratégie définitive ;
- Document relatant le Plan d'action des partenaires et décideurs par commune ;
- Pourcentage des cibles primaires fréquentant les centres de prestation pour counseling/ causeries... ;
- Préservatifs vendus et/ou distribués (marketing social) ;
- Pourcentage d'utilisation de préservatifs chez les cibles primaires ;
- Fréquentation des centres pour IST ;
- Niveau de rupture de stock selon la matrice établie après baseline (préservatifs et médicaments IST).

#### Principales cibles

<b>Cibles</b>	<b>Nature des cibles</b>
Cibles primaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Les ouvriers de l'entreprise titulaire</li> <li>♦ Les femmes et hommes de 15 à 50 ans dans les fokontany environnant les travaux</li> </ul>
Cibles relais	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Agents de santé</li> <li>♦ Des ONG nationales et internationales œuvrant pour la lutte contre les IST SIDA</li> <li>♦ Des agents de média</li> <li>♦ Des associations</li> </ul>
Cibles tertiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Les autorités administratives</li> <li>♦ Les leaders de proximité</li> </ul>

## **MISSION 16 : REALISATION DES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES RECOMMANDEES PAR L'ETUDE WWF**

### **Méthodologie et Contenu de la mission**

L'étude du WWF fournit un schéma de base très clair sur les mesures environnementales à prendre pour atténuer l'ampleur des impacts négatifs générés par la réalisation du projet. Ce travail de qualité ne nécessite à priori aucun ajout immédiat et sera suivi point par point.

Une relecture des recommandations sera faite par les agents du projet afin de déterminer leurs niveaux de priorité respectifs et leur enchaînement logique par rapport aux autres activités.

Des études complémentaires seront menées sur les chantiers autres que la RN5A (réhabilitation des voiries connexes) sur lesquels, même si les impacts sont moindres il est nécessaire d'en vérifier l'ampleur et éventuellement de prendre des mesures appropriées.

### III. LA LOGIQUE D'INTERVENTION

Objectifs généraux	Objectifs généraux	Résultats attendus	Activités à entreprendre
<p><b><i>1-Améliorer durablement la circulation des biens et des personnes par la réhabilitation en HIMO entre 120 et 150 kilomètres de pistes ou routes rurales et 5 à 10 kilomètres de voiries urbaines</i></b></p>	1.1-Augmenter la circulation entre zones rurales et marchés	1.1.1-l'accroissement du trafic des biens et des personnes entre les villages et l'axe principal et inter-village	1.1.12-Etude de faisabilité de l'intervention HIMO 1.1.13- Mise en place de l'organisation
	1.2-Réaliser en partie des travaux en HIMO afin que les populations riveraines bénéficient directement des opportunités d'emploi pendant les périodes de soudure	1.2.1-les riverains qui auront participé aux travaux auront un sentiment que la route est à eux et seront capables d'en assurer l'entretien	1.2.11-Identification/recrutement 1.2.12-Organisation et préparation des travaux et formation des responsables et Techniciens locaux dans la maîtrise d' Œuvre technique 1.2.13-Réalisation,suivi en collaboration avec la subdivision TP locale 1.2.14-Reception et lancement maintenance
	1.3-Des procédures de passation de marché et de maîtrise d'œuvre seront disponibles et des responsables techniques au niveau communal et régional seront formés	1.3.1-Entreprises sélectionnées sur la base de procédures rigoureuses	1.3.11-Elaboration du dossier d'appel d'offre 1.3.12-Elaboration du cahier des charges  1.3.13-Lancement des appels d'offres 1.3.14-Sélection et exécution des travaux 1.3.15-Formation des entités locales
	1.4-Des mécanismes de suivi et système d'organisation pour la réalisation des travaux de voirie connexes	1.4.1-Mécanisme de suivi établi 1.4.2-Entreprise oeuvrant selon les normes d'exécution requises 1.4.3-Qualité des travaux réceptionnés	1.4.11-Elaboration des procédures techniques de suivi 1.4.12-Vérification des documents techniques 1.4.13-Vérification des matériaux

		1.4.4-Capacité d'exécution et d'entretien	1.4.14-Démarrage et contrôle de chantier 1.4.15-Reception et mise en place du plan de Maintenance.
<b>Objectifs généraux</b>	<b>Objectifs généraux</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Activités à entreprendre</b>
<b>2-Atténuer les impacts environnementaux et sociaux et assurer la pérennisation des travaux par l'appropriation des riverains et usagers</b>	2.1-Les communes bénéficiaires auront concrétisé leur participation	2.1.1-La réalisation des contributions préalables est un critère de priorisation	2.1.11- Information,sensibilisation,plaidoyer 2.1.12-Adoption,validation en commun d'un Système acceptable et application
	2.2-Des micro-projet seront identifiés et réalisés en tenant compte des attentes de la population	2.2.1-Les inconvénients de la réalisation des routes (expropriation-déviations) seront mieux compris et acceptés, étant compensés par des réalisations de proximité concrètes d'intérêt général 2.2.2-La sécurité des riverains est renforcée	2.1.11-Recherche sur les conditions de vie de la population 2.1.12-Identification, priorisation et planification des actions sociales à entreprendre 2.1.13-Elaboration des systèmes de gestion et autres mesures d'accompagnement 2.1.14-Mise en œuvre
	2.3-- Des mécanismes de fonctionnement et des systèmes d'entretien des infrastructures sont mis en place et opérationnels	2.3.1-Système de gestion et plan de maintenance élaborés et appliqués	2.3.11-Etude des systèmes existants et du contexte 2.3.12-Elaboration des systèmes, validation 2.3.13-Application,accompagnement
	2.4-Les mesures environnementales nécessaires sont identifiées et réalisées pour réduire l'impact à long terme de la réalisation des travaux	2.4.1-les interventions seront réalisées sur la base des exigences techniques et savoir-faire respectant les normes environnementales	2.4.11-Des recherches et investigation déjà entreprises par WWF. Mais des travaux de recherche supplémentaires peuvent être développés par l'ONG. 2.4.12-Mise en œuvre

	<p>2.5-La population adopteront des comportements sains pour prévenir les risques de la prolifération des IST/SIDA dus à l'intensification de la circulation issue de la réfection des routes et des pistes</p>	<p>2.5.1-Les travailleurs des chantiers et la population locales (y compris les migrants) auront les informations et les connaissances nécessaires pour faire face aux risques des IST/SIDA</p> <p>2.5.2- Changement de comportement notable de la population cible vis à vis des IST/SIDA.</p>	<p>2.5.11-Etude action</p> <p>2.5.12-Plaidoyer</p> <p>2.5.13-Développement du partenariat et renforcement des capacités</p> <p>2.5.14-Sensibilisation mutisectorielle.</p> <p>2.5.15-Renforcement des prestations des services</p>
--	---	---	--



## Chronogramme des activités

Grandes activités	2003												2004												2005						
	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	
<b>Objectif global</b>																															
<b>OS1.1</b>																															
<b>Résultat</b>																															
1.1.1.																															
<b>Activité</b>																															
1.1.11																															
1.1.12																															
1.1.13																															
<b>OS1.2</b>																															
<b>Résultats</b>																															
<b>Activité</b>																															
1.2.11																															
1.2.12																															
1.2.13																															
1.2.14																															
<b>OS1.3</b>																															
<b>Résultats</b>																															
<b>Activité</b>																															
1.3.11																															
1.3.12																															
1.3.13																															
1.3.14																															
1.3.15																															
<b>O.S1.4</b>																															
<b>Résultat</b>																															
1.4.1																															
1.4.2																															
1.4.3																															
1.4.4																															
<b>Activité</b>																															
1.4.11																															
1.4.12																															
1.4.13																															
1.4.14																															
1.4.15																															

**Objectif global 2**

**OS21**

**Résultat 21.1**

**Activités**

21.11

21.12

**OS22**

**Résultat22.1**

221

222

**Activités**

22.11

22.12

22.13

22.14

**OS23**

**Résultat 23.1**

**Activités**

23.11

23.12

23.13

**OS24**

**Résultat 24.1**

**Activités**

24.11

24.12

**OS25**

**Résultat**

25.1

25.2

**Activités**

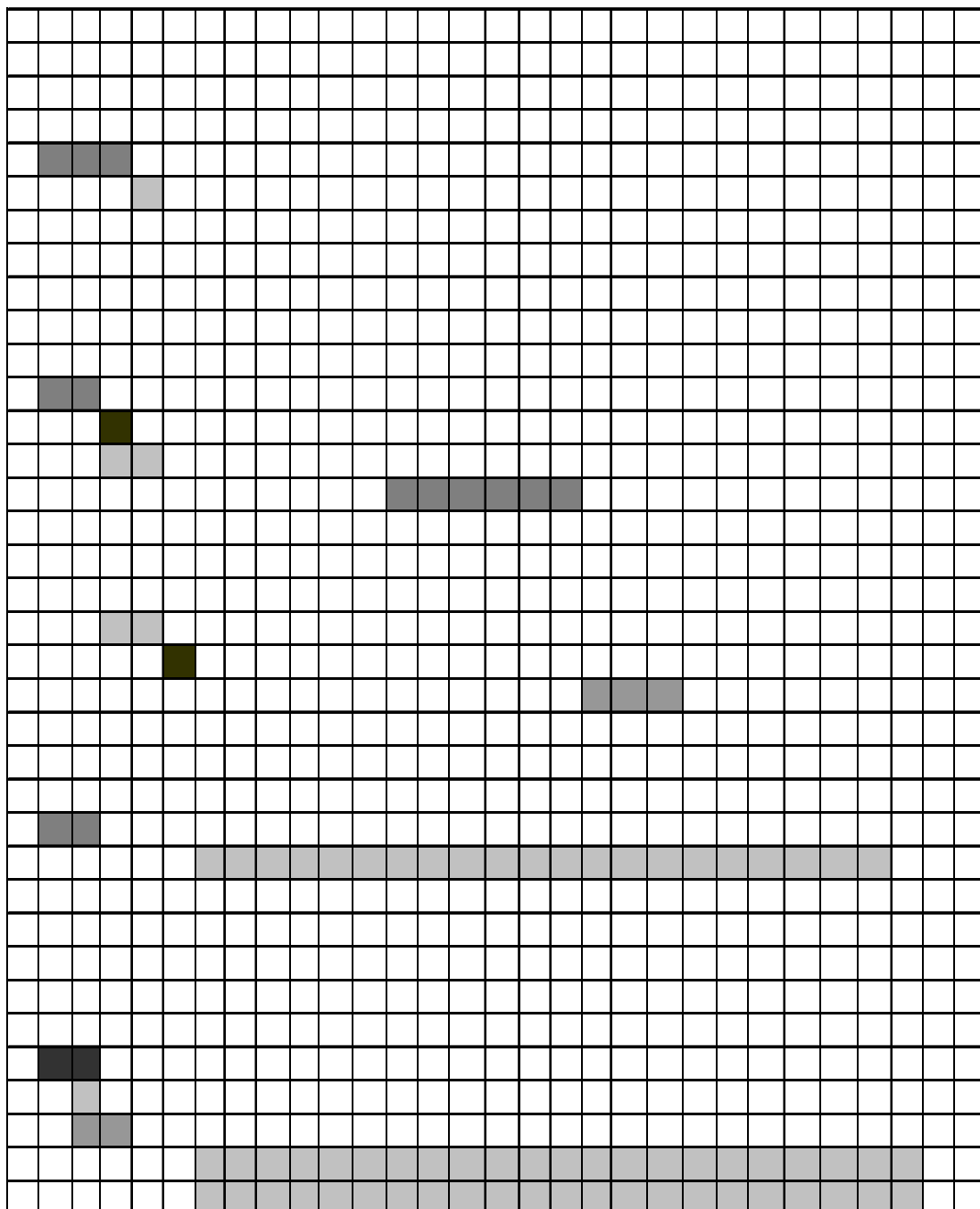
25.11

25.12

25.13

25.14

25.15



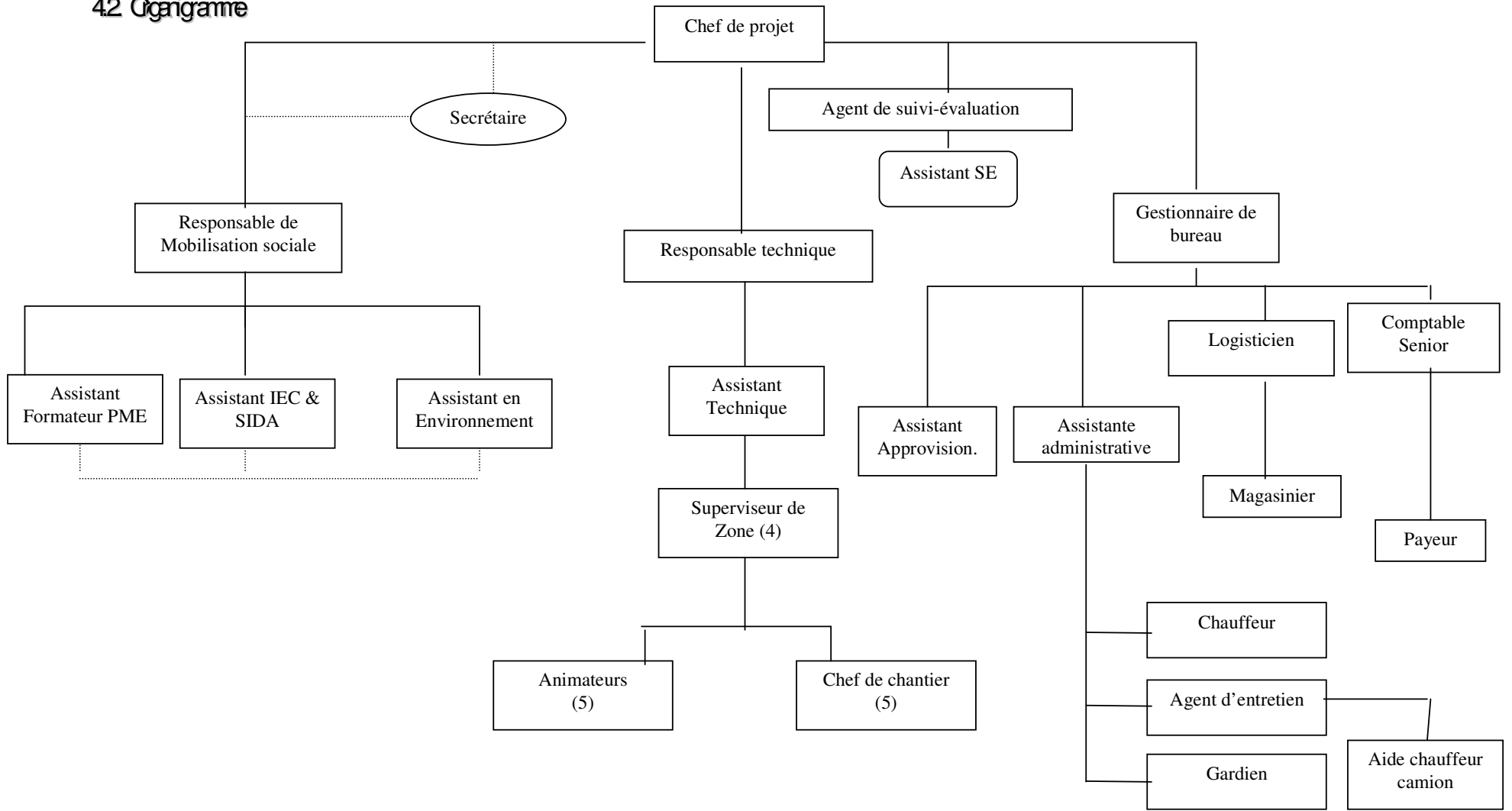
## IV. ORGANISATION DE LA REALISATION

### 4.1. Composition de l'équipe

PERSONNEL D'APPUI AU PROJET	Nombre
Chef de projet	1
Gestionnaire de bureau	1
Comptable senior	1
Assistant administratif	1
Logisticien	1
Assistant approvisionnement	1
Payeur	2
Magasinier	1
Chauffeur	3
Aide chauffeur camion	1
Agent d'entretien	2
Gardien	6
Agent de suivi-évaluation	1
Assistant suivi-évaluation	1
Secrétaire	1

MAITRISE D'ŒUVRE SOCIALE	Nombre
Responsable de mobilisation sociale	1
Assistant formateur PME	1
Assistant IEC/SIDA	1
Assistant environnement	1
Superviseur de zone	3
Animateur	6
MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE	1
Responsable technique	1
Assistant technique	1
Chef de chantier	5

# 42 Organigramme



## 4.3. Description des tâches du personnel qualifié du projet

### 4.3.1. Personnel d'appui

<i>Poste</i>	<i>Grandes tâches</i>
Chef de projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne la gestion du projet en général</li> <li>• Assure la cohérence entre le contrat et la réalisation des activités sur le terrain</li> <li>• Chargé de la gestion du devis programme</li> </ul>
Agent de Suivi et Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilite la conception des activités de Suivi-Evaluation et la production de supports de travail</li> </ul>
Assistant en suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure l'opérationnalisation des activités de suivi/évaluation sur le terrain</li> </ul>
Gestionnaire de bureau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne la gestion administrative en général</li> <li>• Assure les relations administratives du projet avec les autres organismes</li> <li>• Supervise la gestion du personnel en général</li> </ul>
Comptable administratif senior	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la supervision des opérations administratives, financières et du personnel</li> <li>• Établit le rapport financier</li> </ul>
Assistante administrative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure tous les travaux de saisie et classement des dossiers administratifs</li> <li>• Assiste les différents responsables du projet sur la rédaction des lettres</li> <li>• Garantit la préparation administrative et logistique d'une réunion, formation et atelier</li> <li>• Supervise le personnel sous sa responsabilité</li> </ul>
Logisticien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la coordination générale de l'approvisionnement du projet</li> <li>• Assure les relations du projet avec les organismes extérieures au projet en matière d'approvisionnement et transport des produits</li> </ul>
Assistant approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure les opérations sur terrain d'approvisionnement</li> <li>• Établit les rapports d'activités sur la gestion d'approvisionnement</li> </ul>
Magasinier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure les opérations de stockage des vivres</li> </ul>
Payeur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Est chargé d'organiser et exécuter les opérations de paiement les travailleurs participants aux travaux du projet (HIMO, manutention,...).</li> </ul>

#### 4.3.2. Personnel de la maîtrise d'œuvre sociale

<i>Poste</i>	<i>Tâche</i>
Assistant en IEC et SIDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonne la réalisation des études thématiques sur le SIDA et l'aspect IEC</li> <li>• Développe les stratégies relatives à l'IEC et SIDA et supervise sa mise en œuvre</li> </ul>
Assistant formateur en PME	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la conception et l'application des systèmes de gestion des infrastructures communautaires et du patrimoine collectif</li> <li>• Garantit la formation des entités responsables de la gestion des infrastructures</li> </ul>
Assistant environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assure la réalisation des études thématiques complémentaires sur l'environnement</li> <li>• Garantit la mise en œuvre des stratégies sur l'environnement</li> </ul>
Coordinateurs de Zone	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> <li>• Coordonnent le déroulement des activités menées dans la zone concernée</li> </ul>
Animateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représente le projet dans les zones d'intervention</li> <li>• Assure les activités de facilitation au niveau des populations cibles</li> </ul>

#### 4.3.3. Personnel de la maîtrise d'œuvre technique

<i>Poste</i>	<i>Tâche</i>
Responsable technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner et assurer la bonne marche de toutes les activités MOT entreprises dans le cadre de ce projet afin qu'elles soient conformes et répondent aux objectifs fixés ;</li> <li>• Assurer la liaison avec le Maître de l'Ouvrage, le Maître d'œuvre, l'IGED sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'approbation des documents de projets,</li> <li>- la production des éléments techniques nécessaires à l'élaboration du devis programme.</li> </ul> </li> <li>• Participer à l'identification, la priorisation et la classification des projets ;</li> <li>• Assurer le bon déroulement du processus de passation de marché</li> <li>• Superviser les Ingénieurs Superviseurs qui vont assurer la réalisation des travaux en régie, suivre et contrôler les travaux confiés aux PME ;</li> <li>• Assurer la coordination de l'intervention des Grandes Entreprises et PME pour le cas des aménagements complémentaires.</li> </ul>
Assistant technique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer, après la reconnaissance des lieux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les documents de projets pour les travaux en régie,</li> <li>- L'APS, APD et DAO pour les travaux à confier aux PME.</li> </ul> </li> <li>• Assister le Coordinateur technique afin d'assurer le bon déroulement du processus de passation de marché ;</li> <li>• Superviser les surveillants de chantier dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la réalisation des travaux en régie,</li> <li>- le suivi et contrôle des travaux confiés aux PME.</li> </ul> </li> <li>• Veiller au respect par l'entrepreneur de ses obligations de former aux techniques élémentaires de l'entretien les personnes désignées par les bénéficiaires ;</li> <li>• Préparer la réception provisoire et définitive ;</li> <li>• Assurer la production des plans de récolement ;</li> <li>• Appuyer le comité de gestion et la mise en œuvre du plan de maintenance.</li> </ul>

## **V - EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION SOCIALE**

### **5.1. Principe de base**

L'évaluation constitue une des composantes principales de l'intervention pour le programme d'action sociale. Dans son esprit, elle essaie de mettre en exergue les effets du programme d'action sociale en faisant ressortir les bénéfices qui ont été ressentis par les toutes les parties concernées par le projet, les problèmes qui ont été rencontrés durant la mise en œuvre du programme, les leçons apprises et les recommandations pour l'amélioration de l'intervention.

### **5.2. Méthodologie**

#### **5.2.1. L'approche participative**

Sur le plan méthodologique, l'approche participative sera privilégiée dans le développement du système. La population bénéficiaire et les entités impliquées participeront autant que possible dans le processus de développement et de mise en œuvre du système. Cela contribuera davantage au développement du sentiment d'appropriation des réalisations du projet par la population ciblée.

#### **5.2.2. Utilisation des méthodes qualitatives et quantitatives**

De par les objectifs définis dans ce projet et les indicateurs probables destinés à mesurer le niveau d'atteinte de ces objectifs, le système de suivi-évaluation alliera probablement les méthodes quantitatives et qualitatives. Un cadre logique sera développé lequel servira de point de départ pour l'élaboration de tout le système, les indicateurs, les sources et moyens de vérification.

### **5.3. Stratégie d'évaluation du projet**

#### **5.3.1. L'étude de base**

Une étude de base sera réalisée au début du projet pour avoir un aperçu sur la situation de départ avant la mise en œuvre des interventions du projet. Les résultats des études préalables ainsi que les indicateurs élaborés du cadre logique fourniront les éléments essentiels pour réaliser cette étude de base. Cette étude apportera également plus d'éléments d'informations pour clarifier les orientations stratégiques à adopter pour le projet.

Une revue stratégique interne dans le cadre d'une planification annuelle (au début de la deuxième année) tiendra lieu de revue à mi-parcours du projet.

#### **5.3.2. L'étude finale**

Une étude finale destinée à apprécier l'impact global du projet sera réalisée à la fin. Les axes et les stratégies seront élaborés d'une manière participative avec les entités impliquées dans le projet.

## VI - PRINCIPALES REFERENCES

Implanté à Madagascar depuis 1992, CARE International intervient dans le domaine du développement en général, et celui de l'amélioration de la sécurité des conditions de vie des ménages pauvres en particulier.

CARE Madagascar s'est fixé comme principaux axes d'intervention :

- ⇒ La gestion durable des ressources naturelles
- ⇒ les interventions d'urgence
- ⇒ La sécurité des conditions de vie des ménages ;
- ⇒ La gestion de réseau d'assainissement urbain ;
- ⇒ Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des structures locales de développement...
- ⇒ Les Activités Génératrices de Revenu.

Pour la mise en œuvre de ces axes d'intervention, CARE Madagascar assure la gestion et l'exécution de divers programmes et projets situés dans diverses localités et régions de l'île. Ces programmes et projets dont les cibles sont les plus démunis de la population, visent essentiellement des changements favorisant la responsabilisation et l'autosuffisance. Ils s'efforcent d'impliquer toutes les catégories de la population, femmes, hommes, et jeunes aux différents niveaux du processus de leur mise en œuvre

Pour ce faire, la méthodologie globale orientant leurs interventions est fondée sur les principes de l'approche participative ceux de la décentralisation de proximité, et ceux de l'approche genre et développement CARE Madagascar de ce fait, a pu les affiner et les adapter selon les différents contextes et lieux d'intervention. Ainsi, des expériences probantes ont été acquises dans le domaine.

### 6.1. Les Approches de développement adoptées et mise en œuvre par CARE

#### 6.1.1. Approche participative

Les expériences de CARE Madagascar, ont mis en relief que l'approche participative adoptée et mise en œuvre renforce l'engagement et la responsabilisation des différentes catégories de bénéficiaires au niveau des communautés d'intervention dans la conduite des différents programmes et projets. Elle favorise un développement dicté par l'initiative propre des bénéficiaires. Elle développe la professionnalisation des différentes catégories de la population cible par le biais de l'accumulation de connaissances qu'elle génère. Elle engendre une interaction continue entre ces différentes catégories de la population, femmes et hommes. Par ailleurs, cette approche permet à chaque intéressé de prendre les décisions plus appropriées correspondant à ses vrais besoins Elle facilite et permet le désengagement progressif des programmes et projets par CARE.

#### 6.1.2. Approche Genre et Développement

Convaincu de la pertinence de l'approche Genre et Développement dans tout le processus d'identification, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation d'un projet de développement, CARE Madagascar a mis en place et développé une cellule Genre en

son sein. Dans un premier temps les efforts de la cellule ont permis l'intégration de cette approche par tout le staff et le changement de comportement et d'action dans les interventions. Ensuite, un des projets de CARE a servi de projet pilote pour la mise en œuvre de l'approche genre et développement. Les partenaires de ce projet ont été sensibilisés sur la question genre. Enfin, dans la formulation de nouveaux projets, le rôle genre de la femme et de l'homme sont pris en considération par CARE

Les expériences de CARE ont consolidé le fait que tout développement en général, et l'amélioration des conditions de vie des différentes catégories de la population passe dans un premier temps par la satisfaction de leurs besoins pratiques. Ces expériences ont fait ressortir que l'engagement de la population dans toute action de développement, en fait, est tributaire de la satisfaction de ses besoins immédiats. Toutefois, les interventions visant uniquement la satisfaction de ces besoins ne sont qu'éphémères. Ainsi, pour plus d'engagement de la part des différentes catégories d'acteurs en vue d'une meilleure efficacité, des actions visant à répondre à des niveaux de besoins supérieurs et aux intérêts stratégiques de la femme et de l'homme sont plus que nécessaires..

### **6.1.3. Approches Basées sur le Droit (ABD)**

Afin de lui permettre d'être un défenseur de la justice sociale, CARE Madagascar s'efforce de promouvoir l'équité et la diversité. Dans ses interventions, CARE met l'accent sur des actions en faveur de la dignité et de la responsabilisation de tous les humains. Pour ce faire, il a pris l'initiative d'adopter les Approches Basées sur le Droit (ABD)., en mettant en pratique les principes d'égalité des chances, d'équité et de diversité entre les différentes catégories d'acteurs de développement..

## **6.2. Les principaux domaines de compétences de CARE Madagascar**

- ⇒ Conduite d'études socio-économiques, d'étude de filière, d'étude de marché ;
- ⇒ Structuration communautaire ;
- ⇒ Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des diverses structures de développement ;
- ⇒ Appui institutionnel ;
- ⇒ Elaboration de plan d'actions communautaire ;
- ⇒ Identification, conception, réalisation, accompagnement, évaluation de projets d'infrastructure à base communautaire ;
- ⇒ Maîtrise d'œuvre sociale ;
- ⇒ Maîtrise d'œuvre technique, en particulier en HIMO, réhabilitation de routes et bâtiments sociaux
- ⇒ Gestion des ressources forestières
- ⇒ Plaidoyer ;
- ⇒ Mise en œuvre de programmes d'urgence ( réponses immédiates aux catastrophes et catadysmes naturels, réhabilitation, restauration des conditions de vie).

### 6.3. Les programmes et Projets gérés par CARE Madagascar

PROJETS	OBJECTIFS	APPROCHE	STRATEGIE/VOLET D'INTERVENTION	BENEFICIAIRES/ZONES D'INTERVENTION
Programme Urbain de Lutte contre la Pauvreté,	<p>⇒ Protéger et promouvoir la sécurité et les conditions de vie de 10.000 ménages urbains des communautés les plus vulnérables</p> <p>⇒ Permettre une amélioration durable de la santé environnementale de 200.000 personnes</p>	<p>Approche participative</p> <p>Approche Sécurité des conditions de vie des ménages</p>	<p>Structuration communautaire Renforcement des capacités organisationnelles des communautés</p> <p>Décentralisation de la mise à la disposition des services d'infrastructures communautaires</p> <p>Mise en application des plans de maintenances des infrastructures</p> <p>Réalisation de projets communautaires</p>	Population des 30 quartiers pauvres situés dans la zone basse inondable de la ville d'Antananarivo
<u>Le projet TOUCH 2000</u>	<p>⇒ Améliorer l'état de santé et de nutrition de 20 000 enfants de moins de 5 ans vivant dans les quartiers pauvres et inondables de la ville d'Antananarivo.</p>	Approche participative	<p>Structuration communautaire Renforcement de capacité</p> <p>Facilitation de l'émergence des Comités d'action communautaire (CAC)</p> <p>Sensibilisations en matière de comportements sains à adopter</p> <p>Actions d'appui aux centres de santé de base ou CSB II (Antanimena, Anosipatrana, Isotry Central et Mahamasina)</p> <p>Réhabilitation des infrastructures, Formation du personnel médical et Fournitures de matériels et de médicaments.</p>	enfants de moins de 5 ans vivant dans les quartiers pauvres et inondables de la ville d'Antananarivo
<p><u>Les principaux partenaires du projet</u> Ministère de la Santé, Ministère de la Population, Ministère de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Energie et des Mines, Commune Urbaine d'Antananarivo CDC-PSI, JSI, Office National de l'Environnement, Centre National de Recherche Environnementale, AGETIPA, JIRAMA, APIPA, SAMVA, APIPA, SAMVA, BPPAR</p>				

PROJETS	OBJECTIFS	APPROCHE	STRATEGIE/VOLET D'INTERVENTION	BENEFICIAIRES/ZONES D'INTERVENTION
<u>Projet Eau Potable</u>	Prévenir la Propagation du Choléra et Réduire la fréquence des maladies diarrhéiques de la population cible	Approche participative	Construction de latrines et de collecteurs d'eau Campagne d'IEC Aux niveaux des écoles, des parents d'élèves, des autorités, et des enseignants Amélioration de conditions sanitaires matérielles des enfants en age scolaire	Mahanoro, Vatomandry
<u>Le projet CYPREP</u> Projet de préparation et de Planification des Urgences Cycloniques au niveau communautaire.	Consolider la sécurité de vie des communautés de Madagascar les plus vulnérables aux cyclones en renforçant les capacités locales de planification et de gestion des urgences cycloniques	Approche participative Approche Genre et Développement	Création de réseau local de coordination des organismes d'aide d'urgence Renforcement de la capacité des Comités Locaux de Secours à promouvoir des plans de préparation et de réponses en cas de cyclone	Soanierana-Ivongo, Fénérive, Vavatenina, Brickaville, Mahanoro
<u>Le programme MASOALA</u>  <i>Par la gestion de ce programme de conservation et de développement intégré, les actions entreprises avec les riverains, ce projet se trouve être identique au projet « petit Boulevard » par son aspect de développement de programme d'accompagnement parallèle et compatible au projet de réhabilitation et de construction de routes.</i>	Etablir des pratiques de gestion durable et des mesures incitatives qui encouragent l'adoption de techniques d'exploitation des ressources naturelles compatibles avec la protection de l'environnement dans le parc et les zones périphériques	Approche participative	Gestion des ressources forestières Gestion des ressources agricoles Gestion intégrée des Zones Côtières Appui économique et institutionnel Actions de réhabilitation	Communautés rurales autour du Parc
<u>Les principaux partenaires du projet</u> Ministère des Eaux et Forêts, Ministère de la Population, Ministère de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Energie et des Mines, Commune Urbaine d'Antananarivo ANAE, PADANE, POLFOR, WWF, jardin Zoologique de Zurich, OTIV				

PROJETS	OBJECTIFS	APPROCHE	STRATEGIE/VOLET D'INTERVENTION	BENEFICIAIRES/ZONES D'INTERVENTION
<p><i>Le projet PAPAT</i> Projet d'Amélioration des Plantes à Tubercules</p>	<p>Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et du niveau de vie des ménages ruraux de 3 zones côtières de Madagascar</p>	<p>Approche Genre et Développement Approche participative</p>	<p>Création et renforcement des liens entre organismes intervenants dans la filière (recherche et de vulgarisation)</p> <p>Appui aux partenaires de recherche et aux centres de multiplication des semences à:</p> <p>Encadrement des tests en milieu paysan</p> <p>Sélection, multiplication, des variétés améliorées;</p> <p>fourniture aux partenaires de vulgarisation et aux paysans des variétés améliorées de semences</p> <p>formation des partenaires de terrain</p> <p>Appui technique, organisationnel et financier aux partenaires</p> <p>Conduite d'études de marché</p> <p>Appui aux partenaires pour mener des activités de transformation des produits PAT auprès des ménages</p>	<p>Zone Nord de Madagascar (Antsiranna, Ambilobe, Ambanja) Zone Nord-Ceust de Madagascar (Marovoay, Ambato-boeni, Mahajanga II) Zone Sud de Madagascar (Androy sédimentaire et cristalline)</p>
<p><i>Les principaux partenaires du projet :</i> Ministère de l'Agriculture, Direction Régionale de l'Agriculture, IGED, FOFIFA, FIFAMANOR, CRS, LDI, PHBM, FAFAFI</p>				



<b>III LA LOGIQUE D'INTERVENTION</b>	28
Chronogramme des activités	33
<b>IV ORGANISATION DE LA REALISATION</b>	35
4.1. Composition de l'équipe	35
4.2. Organigramme	36
4.3. Description des tâches du personnel qualifié du projet	37
4.3.1. Personnel d'appui	37
4.3.2. Personnel de la Maîtrise d'œuvre Sociale	38
4.3.3. Personnel de la Maîtrise d'œuvre Technique	38
<b>V EVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION SOCIALE</b>	39
5.1. Principe de base	39
5.2. Méthodologie	39
5.2.1. L'approche participative	39
5.2.2. Utilisation des méthodes qualitatives et quantitatives	39
5.3. Stratégie d'évaluation du projet	39
5.3.1. L'étude de base	39
5.3.2. L'étude finale	39
<b>VI PRINCIPALES REFERENCES</b>	40
6.1. Les approches de développement adoptées et mises en œuvre par CARE	40
6.1.1. Approche participative	40
6.1.2. Approche Genre et Développement	40
6.1.3. Approches basées sur le Droit (ABD)	41
6.2. Les principaux domaines de compétences de CARE Madagascar	41
6.3. Les Programmes et Projets gérés par CARE Madagascar	42
<b>VII BUDGET</b>	45
<b>VIII CARTES</b>	46

-----